

Eléments de cadrage

CARTE DES FORMATIONS EN LYCÉES RENTRÉE SCOLAIRE 2023



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

1. Editorial
2. Enjeux
3. Instruction des projets
4. Schéma de valorisation de la voie professionnelle
5. Campus des métiers et des qualifications
6. L'apprentissage
7. Schéma de valorisation de la voie technologique
8. Modalités pratiques de la campagne
9. Ressources



Editorial

La Région Île-de-France, la région académique et la DRIAAF vous proposent un nouveau support de présentation de la campagne « mesures de rentrée 2023 », dans un format simplifié et plus opérationnel. Cette évolution vise à mieux affirmer le cadre co-construit, concerté et collaboratif de l'évolution de l'offre de formation. L'objectif est de poursuivre la transformation de la carte, d'ajuster son calibrage et d'accompagner les transitions vers les métiers de demain.

S'agissant de la voie professionnelle, l'enjeu de l'attractivité et de la valorisation demeure cardinal. L'ensemble des leviers permettant d'y répondre doit être mobilisé pour offrir aux élèves des parcours divers, sécurisés, ouvrant des perspectives de succès : apprentissage, CMQ, partenariat entreprise, poursuite d'étude.

Au cœur de la préparation de la rentrée scolaire 2023, une approche par filières doit être privilégiée afin de prendre en compte l'évolution des métiers et des compétences, en lien avec les besoins des territoires. La demande sociale francilienne reste marquée par l'attractivité de la voie générale tandis que la voie professionnelle souffre encore d'un déficit d'attractivité malgré des secteurs en grande tension qu'il s'agit de promouvoir en donnant les perspectives d'évolution, en autorisant des expérimentations et des mutualisations, enfin en garantissant le continuum de formation jusqu'au post-bac : engager les élèves dans un parcours d'excellence, une poursuite d'étude réussie et des formations tremplins pour une insertion professionnelle rapide et durable.

Sur le plan stratégique, le pilotage de l'offre de formation initiale exige de s'inscrire dans le temps long avec des cibles de transformation à moyen et long termes, un cadre robuste et cohérent. Le futur schéma directeur de la formation initiale dont le principe a été défini par les autorités académiques et la Région doit donner aux exercices annuels des mesures de rentrée un cadre pluriannuel qui guide une vision partagée. Ce schéma directeur régional reprendra à l'horizon 2023 les orientations du cadre national de la voie professionnelle, ainsi que celui de la voie technologique du MENJS, proposera des modalités et outils de programmation renouvelés impliquant les contributions des chefs d'établissements. S'agissant de la voie professionnelle le schéma sera articulé avec le futur contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP).

Ce renforcement du pilotage de l'offre de formation se traduira également par des temps de dialogues dédiés avec les équipes de directions des établissements dont l'engagement est premier pour relever les défis de la formation.

Enjeux

**VEILLER À L'ÉQUILIBRE ET
À L'ÉQUITÉ DES
TERRITOIRES**

**PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ
D'ACCÈS AUX FORMATIONS**

**CONSTRUIRE DES
PARCOURS DE FORMATION
ADAPTÉS ET ATTRACTIFS**

GARANTIR À TOUS LES ÉLÈVES LA MIXITÉ DES PARCOURS DANS LEUR ÉTABLISSEMENT

**RENFORCER LE
POSITIONNEMENT DES LYCÉES
DANS LES FILIÈRES
STRATÉGIQUES**

**ACCOMPAGNER LA
TRANSITION NUMÉRIQUE
ET ÉCOLOGIQUE**

**PÉRENNISER LA
DYNAMIQUE AMORCÉE
DANS LE CADRE
DE PARIS 2024**

- ✓ [*schéma régional des formations sanitaires et sociales*](#)
- ✓ [*Préparation du schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation*](#)
- ✓ [*Rapport les métiers en 2030*](#)

Relative aux trois secteurs prioritaires en termes d'emploi : construction, organisation (événementiel, spectacle, sécurité privée, propreté et gestion des déchets, transport et logistique) et tourisme (hôtellerie et restauration).

- ✓ [*Cartographie des emplois directement mobilisés par l'organisation des jeux olympiques et paralympiques 2024*](#)

Angles d'instruction des projets par l'Etat et la Région

Le choix de la filière et de la formation

- Préconisations autour de la formation et de la filière :
 - Préconisations conjointes Etat-Région par diplôme
 - Données relatives à la demande sociale, l'insertion, la poursuite d'études ...
 - Fiches de synthèse par filière
- Lien aux autres projets et formations de la filière :
 - Lien à la poursuite d'études
 - Complémentarité avec l'offre de formation continue dans la filière
 - Relation au CMQ associé (si existant)
- Richesse et diversité de l'offre de formation en Île-de-France
- Modalités de la formation (voie scolaire + apprentissage)

Le contexte du lycée et son environnement autour du projet

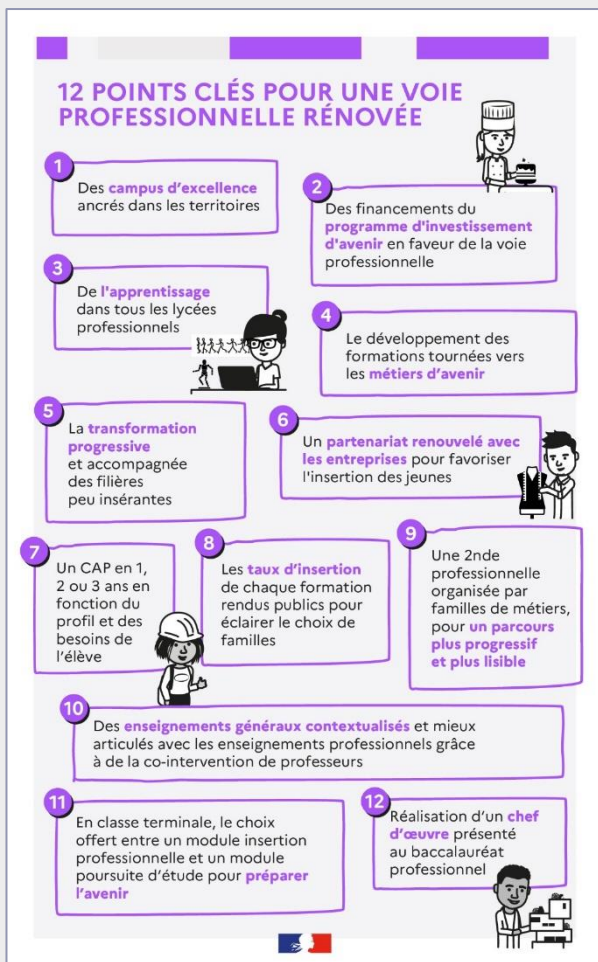
- Enjeux de démographie dans le territoire du lycée
- Présence de la formation souhaitée ou non dans un lycée proche
- Partenariats envisagés dans le cadre du projet
- Maturité du projet et faisabilité de son intégration au sein de l'offre existante et de l'offre prévue (PPL de l'établissement*)

Les moyens nécessaires au projet (existants ou à investir)

- **Bâtimentaires*** :
 - Respect de la capacité bâtementaire de l'établissement
 - Possible accueil de la formation dans les locaux existants
 - Faisabilité des travaux d'adaptation nécessaires à l'accueil de la formation
- **Equipements***
- **Humains**

* pour les EPLE

Vers un schéma régional de la valorisation de la voie professionnelle



- Le développement des formations tournées vers les métiers d'avenir
- La transformation progressive et accompagnée des filières peu insérantes
- Un partenariat renouvelé avec les entreprises pour favoriser l'insertion des jeunes, la coloration sous forme de module complémentaire, module d'insertion professionnelle de terminale adapté.
- De l'apprentissage dans tous les lycées professionnels
- Des campus d'excellence ancrés dans les territoires
- Des parcours de formation plus progressifs, plus lisibles, adaptés au profil et besoins des élèves et apprentis

INSERJEUNES

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

oriane.info
Orientation • Formation • Emploi

<https://www.oriane.info/>

Deux modalités pour impulser des projets d'évolution de l'offre de formation:

- ✓ des initiatives de la Région, des Autorités académiques et de la DRIAAF sur des sujets porteurs et des grands projets de territoire ;
- ✓ des initiatives des établissements scolaires par le biais de l'appel à projets

Vers une transformation de l'offre de formation



Point 4 de la transformation de la voie professionnelle : **développer des formations tournées vers les métiers d'avenir**



Point 5 de la transformation de la voie professionnelle : **transformer progressivement et accompagner des filières peu insérantes**

Le projet de schéma directeur fixera des cibles à moyen et long termes pour chacune des filières. A l'échelle d'un territoire, seront privilégiés les projets permettant la transformation des formations peu insérantes au bénéfice de formations en lien avec des métiers d'avenir et des filières en devenir, notamment :

- Cybersécurité
- Energie et Environnement
- Mobilité
- Numérique
- Santé et soins à la personne
- Sport

Une attention particulière sera prêtée aux métiers soumis à une forte mobilisation à court terme dans le cadre des JO 2024 : sécurité, construction, hôtellerie-restauration, logistique.

Les préconisations conjointes Etat-Région par diplômes et par filières précisent et détaillent ces grandes tendances et sont consultables sur [le site lycées de la Région](#).

Les Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ)

- Les CMQ en Île-de-France ont tous vocation à rayonner sur le territoire francilien, national et international.
- Dans leurs thématiques propres, chacun des campus est impliqué dans le processus d'évolution de la carte des formations :
 - Connaissance fine des filières et analyse des besoins de formation
 - Participation à l'adaptation des parcours de formation : coloration de formations existantes, modules complémentaires, implantation de formations locales, création de nouvelles formations et certifications, renforcement de l'attractivité des parcours
 - Emergence de pôles d'excellence et mise en réseau des acteurs
 - Les directrices et directeurs opérationnels sont partie prenante dans l'analyse des initiatives d'évolution de l'offre de formation.

Plus d'informations :



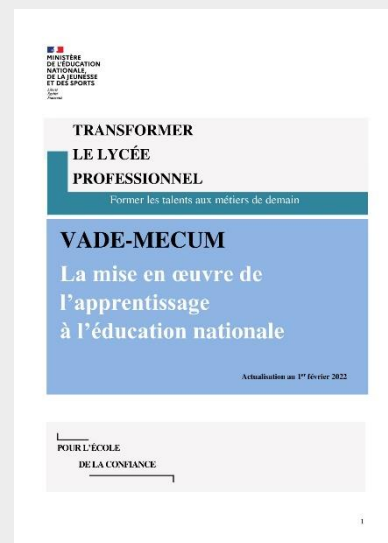
De l'apprentissage dans toutes les formations professionnelles initiales

Les enjeux du développement de l'apprentissage :

- ✓ Des parcours personnalisés en permettant à chacun de choisir sa modalité de formation
- ✓ Une sécurisation du parcours des élèves en facilitant l'alternance formation scolaire / par apprentissage
- ✓ Une réponse à la demande économique et sociale



[Loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel](#)



L'apprentissage dans les EPLE :

- Des groupes dédiés et des groupes mixtes (scolaires / apprentis / stagiaires de la formation continue)
- Des parcours mixtes (scolaires / par apprentissage)
- Des projets prenant appui sur des partenariats avec les acteurs économiques du territoire
- Des parcours de formations porteurs et cohérents avec l'offre de formation existante et prévisionnelle (Programme prévisionnel des lycées)
- Un accueil facilité d'apprentis dans les formations existantes grâce à un accompagnement pédagogique renforcé par les corps d'inspection
- Tout projet en apprentissage doit être porté à la connaissance de la Région propriétaire ou affectataire du bâti et des équipements.*

* pour les EPLE

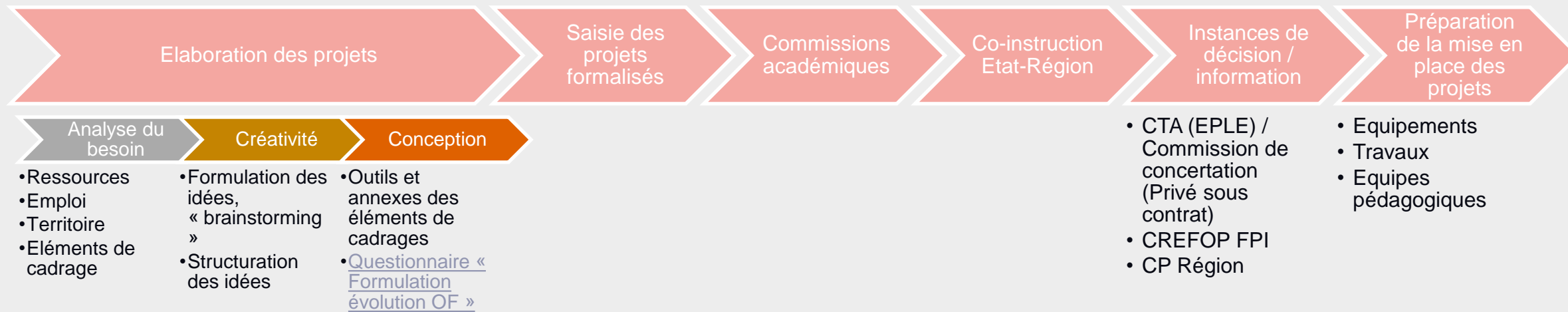
Vers un schéma régional de valorisation de la voie technologique

Le schéma régional reprendra dans une démarche partenariale pluriannuelle les objectifs de transformation gouvernementaux dans le cadre de la réforme du lycée et de la loi ORE, guidés par les principes suivants :

- ✓ Au moins 50 % de bacheliers technologiques dans les effectifs de première année de l'ensemble des spécialités portées par les IUT (arrêté de 2019)
- ✓ Objectifs cibles d'augmentation sensible de l'accueil de bacheliers technologiques dans les écoles d'ingénieurs, les CPGE et grandes écoles
- ✓ Diminuer l'orientation en 1ère STMG en luttant contre l'orientation par défaut dans une série technologique appréciée comme plus généraliste ou plus valorisante que la voie professionnelle.
- ✓ Favoriser l'attractivité de STI2D, STL, ST2S par la documentation des filières de débouchés.

Place aux projets des établissements

Process global de la campagne



- ✓ **Saisie [Questionnaire « Formulation évolution OF »](#) : du 9 mai au 27 mai**
- ✓ **Saisie SOFA : du 13 juin au 30 juin**

Place aux projets des établissements

Genèse des projets : élaboration et saisie

Elaboration des projets

Saisie des projets formalisés

Périmètre :

- Projets d'ouvertures, de fermetures, d'augmentation de capa et de réduction de capa de diplômes des voies professionnelle et technologique
- Montées pédagogiques voies professionnelle et technologique

Questionnaire « Formulation évolution OF »

Outils :

- Lettre de cadrage
- Capacités maximales
- Préconisations par diplôme
- Fiches synthèses

Outil :

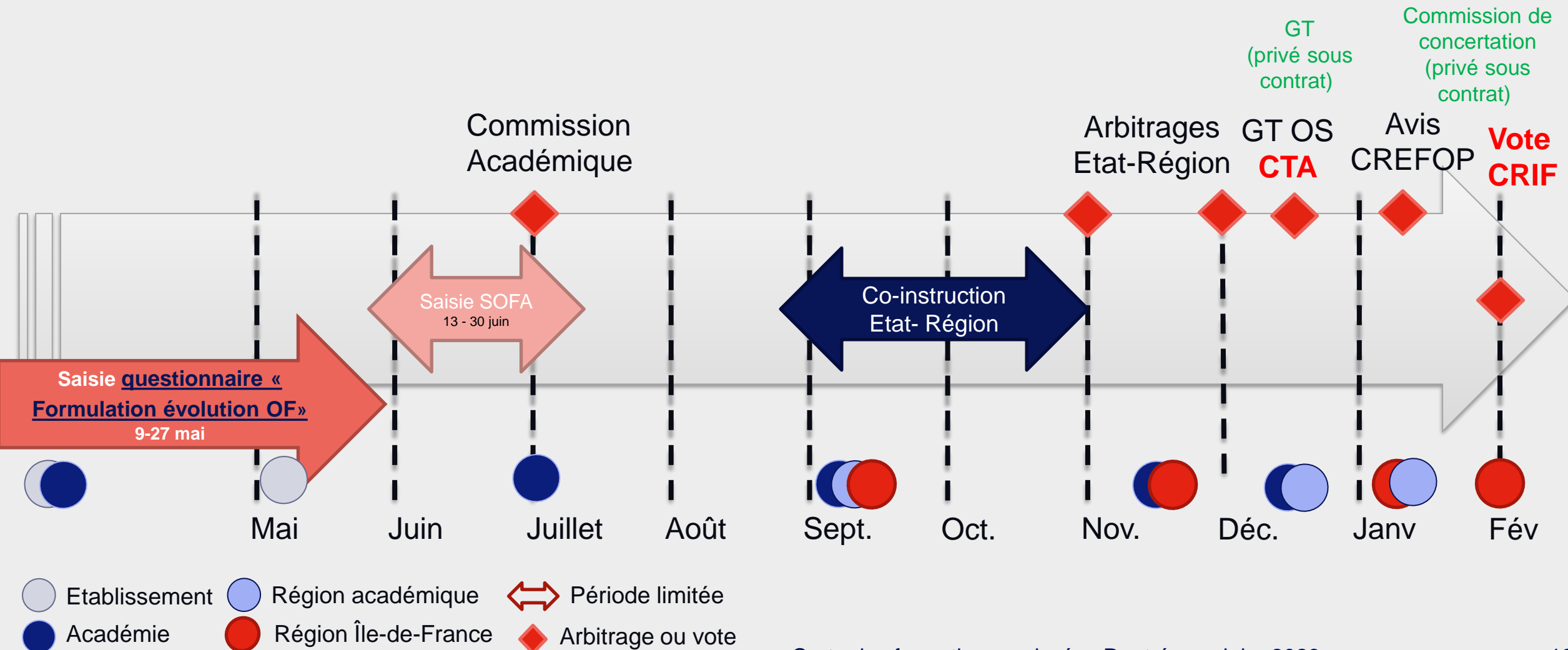
- SOFA

Nouvelles modalités d'accompagnement :

- Webinaires de présentation du cadrage de la campagne
 - [EPLE 12/05 9h-11h et 23/05 10h-11h](#)
 - [Etablissements privés sous contrat : 12/05 14h-16h](#)
- Hotline dans chaque Académie du 9/05 au 30/06/2022
 - dafpic@ac-creteil.fr
 - Ce.dafpic@ac-paris.fr
 - Ce.dafpic@ac-versailles.fr

Calendrier de la campagne

La liste définitive présentée au CTA est validée **sous réserve des moyens et du vote favorable de la commission permanente du CRIF**
 La liste définitive est votée par la commission permanente du CRIF **sous réserve des moyens alloués par les académies**



Rappel de consignes et échéances

- Elaboration des projets
 - Projets éligibles :
 - Projets d'ouvertures, de fermetures, d'augmentations d'effectifs et de réductions d'effectifs de diplômes des voies professionnelle (CAP, Bac Pro, MC, BTS, FCIL, classes passerelles) et technologique (Bac)
 - Montées pédagogiques d'évolutions pour les diplômes voies professionnelle et technologique
 - Les DEAP et DEAS font l'objet de demandes spécifiques : [fiche formation sanitaire](#); [fiche formation sociale](#)
 - Les CPGE sont à saisir dans SOFA pour une instruction différée
 - Deux types de ressources accompagnent l'élaboration des projets :
 - Les ressources structurantes : cadrage, préconisations par diplôme, capacités bâtimentaires de l'établissement...
 - Les ressources d'inspiration : Rapport DARES, Rapport IPR, Défi-métiers ...
 - Investissements :
 - Les projets en apprentissage ne peuvent pas faire l'objet d'investissements de la Région
 - Les projets de Formations Complémentaires ne peuvent pas faire l'objet d'investissements de la Région

Rappel de consignes et échéances

- Saisie des projets formalisés :
 - Document en ligne « évolution offre de formation ». L'élaboration de ce document est le **préalable obligatoire** à toute demande de création ou suppression et est à mener entre le 9/05/22 et le 27/05/22. *Les montées pédagogiques sont exemptes de cette étape*
 - Les demandes d'investissements sont à saisir pour le développement complet du diplôme en création, les montées pédagogiques associées ne seront pas accompagnées d'investissements supplémentaires*
 - Tout projet en apprentissage doit faire l'objet d'une information à la Région qui est propriétaire du bâti et des équipements*
- Échéances :
 - 9/05/22 – 27/05/22 : saisie du document en ligne évolution offre de formation
 - 13/06/22 – 30/06/22 : saisie du projet dans SOFA

* pour les EPLE



Ressources pour l'élaboration des projets

Ressources structurantes

- [Questionnaire « Formulation évolution OF »](#)
- [Préconisations conjointes Etat-Région par diplôme](#)
- [Capacités immobilières par établissement](#)
- [Diplômes en évolution](#)
- [Fiche information formations sanitaires](#)
- [Fiche information formations sociales](#)

Ressources d'inspiration

Informations générales et filières :

- ✓ [Le tableau de bord de la voie professionnelle](#) édité par la DAPEP académique : *Ce tableau de bord regroupe les principales informations pour établir un état des lieux par diplôme : implantation, taux de pression, taux d'occupation, insertion...*
- ✓ [Tableau de bord Région Île-de-France - Oriane.info](#)
- ✓ <https://www.defi-metiers.fr/les-outils-defi-metiers>
- ✓ [schéma régional des formations sanitaires et sociales](#)
- ✓ [Préparation du schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation](#)
- ✓ [Rapport les métiers en 2030](#)
- ✓ <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>
- ✓ [Formations, dynamique économique et métiers par bassins pour l'académie de Versailles](#)

Apprentissage :

- ✓ [Eduscol Apprentissage](#)
- ✓ [Site Région apprentissage](#)
- ✓ [La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel](#)

Campus des Métiers et des Qualifications :

- ✓ <https://www.iledefrance.fr/campus-metiers-qualifications>
- ✓ <https://campusecurite.cyu.fr/>
- ✓ <https://campus-aeronautique-spatial-4-0-idf.fr/>
- ✓ <https://www.u-pec.fr/fr/universite/actualites/deux-campus-des-metiers-et-des-qualifications-de-lupec-labellises-campus-dexcellence-1>
- ✓ <https://www.iutsf.u-pec.fr/l-iut/campus-transition-numerique-et-ecologique-de-la-construction>
- ✓ <https://campusversailles.fr/>
- ✓ <http://www.campusartdesign.com/pw/>

D'autres sources d'information : le CREDOC, la DARES, la DEPP, France Stratégie, enquête BMO de pôle emploi, CREFOP, OPCO, France Compétences, publications des branches professionnelles...

<https://lycees.iledefrance.fr/offre-de-formation>



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Région
île de France**



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*